

Compte-rendu de réunion du 12 septembre 2019

Participants :

Nom Prénom	Organisme	Présent	Excusé
Pascal BARILLE	Com. Com Val d'Ille-Aubigné	visio	
Myriam BASLE	RENNES Métropole		x
Jennifer BENCHETRIT	IGN / SPP – projet GPU	x	
Sébastien BONDOUX	Parenthèses URbaineS		x
Pierre CAPART	DGALN / Bureau Urbanisme QV3	x	
Aline CLOZEL	Grand Avignon / Service Habitat et PLH		x
Alexandra COCQUIERE	IAU IdF		x
Olivier DISSARD	CGDD/DRI/MIG	x	
Dominique ESNAULT	ADAUHR		x
Bruno FORGET	SIEEA		x
Arnauld GALLAIS	Cerema Ouest	x	
Stéphane GARCIA	IGN / Cellule normalisation		x
Elise HENROT	Géoscope	x	
Marie-Christine NARDIN	Min Culture / Bur. Espaces protégés	x	
Leslie LEMAIRE	DRIEA IdF/UT75	x	
Rachel LOISEAU	Métropole de Lyon		x
Pascal LORY	DGALN		x
Stéphane ROLLE	CRIGE PACA		x
Vincent ROUILLARD	DREAL Bretagne	visio	
Arnaud STEGHENS	Métropole de Lyon	x	
Marie TANNEAU	ESRI France - arcOpole	x	
Nadège THAREAU	Grand Besançon		x
Franck TOUYAA	Agglo Cergy-Pontoise & SIGTopo AITF		x
Christophe VILLOTTA	Communauté d'Agglo de La Rochelle	x	

Ordre du jour :

- Validation du dernier compte-rendu et points d'infos / d'actu
- Bilan du GT DDU (*A. Gallais*)
- Maintenance évolutive des géostandards :
 - prise en charge améliorée des pièces écrites territorialisées (*L. Lemaire*)
 - amélioration des identifiants d'objet (*A Gallais*)
- Expression des besoins du projet GPU (*P. Capart et J. Benchetrit*)
- Symbolisations basées sur le standard CNIG PLU v2017
- Point divers
- *Après-midi : Réunion du sous-groupe « Structuration du règlement d'urbanisme » (cf. [compte-rendu dédié](#))*

Prochaine réunion : **7 novembre 2019 à 10h** (Maison de la Bretagne)

1. Revue du dernier compte-rendu, point d'actualité, infos diverses

Le précédent compte-rendu est validé. Les actions prévues ont pour la plupart été réalisées.

Le site du CNIG a connu nombre de dysfonctionnements cet été. Il est désormais rétabli... pour au moins un an.

O. Dissard rappelle la tenue de la prochaine [Commission Données du CNIG](#) le 17 septembre, qui sera l'occasion pour Mme la députée Valéria Faure-Muntian de dresser l'état d'avancement sur la mise en œuvre de son rapport de juillet 2018, et de faire un point sur l'avenir du CNIG (cf. le [compte-rendu](#) de la Commission Données). Le CNIG deviendra probablement inter-ministériel et la [DINSIC](#) pourrait y prendre une part plus importante.

O. Dissard note que « data.gouv.fr » a entamé l'action <https://schema.data.gouv.fr/> pour référencer les schémas de données publiques. Dès lors il semble intéressant de réfléchir au dépôt des gabarits des tables d'urbanisme dans ce format. Cela étant, J. Benchetrit indique que les modèles de documents utilisés pour la validation sont également fournis par le GPU à cette adresse : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/standard/>. L. Lemaire remarque qu'il n'y a pas de labellisation de standard dans « schema.data.gouv », ni en général d'indication des porteurs de schémas.

O. Dissard informe le GT DDU de la prochaine diffusion d'un [sondage](#) au sujet du [Code Officiel Géographique](#) de l'INSEE.

A. Gallais informe du dépôt du « [Gabarit PLU v2017b](#) » sur la [page des ressources](#) du GT CNIG DDU.

P. Capart informe de la rédaction de l' « *Arrêté précisant les modalités de transmission au format électronique des documents d'urbanisme et des SUP* », comme le prévoyait l'[ordonnance du 19 décembre 2013](#). Cet arrêté ne crée pas de droit mais apportera les clarifications attendues. Il est en cours de validation et sera transmis aux collectivités et aux gestionnaires de SUP d'ici fin 2019.

A. Gallais présentera le [projet de géostandard PSMV](#) à la Commission Données pour validation. L'appel à commentaires a recueilli 18 commentaires, ce qui est peu en volume absolu, mais honorable relativement au nombre de PSMV (une centaine). La ville de Besançon a procédé cet été au test de numérisation du PSMV de Besançon. Les intervenants étant indisponibles ce jour, ce test sera présenté au prochain GT DDU. Les remarques portent principalement sur les aspects symbolisation et légende, davantage que sur le géostandard.

Décision / Actions

- *Partager le test de Besançon au sous-groupe PSMV (action A. Gallais)*
- *Réfléchir à intégrer le modèle CNIG PLU dans schema.data.gouv ? (action à confirmer..)*

2. Bilan du GT DDU

A. Gallais développe la [présentation](#) qu'il prévoit de faire à la Commission Données du 17 septembre. Il s'agit de dresser le bilan du GT DDU par rapport à son [mandat](#) CNIG actuel, à échéance de la première année. La teneur de son intervention est résumée dans le

compte-rendu sur la page de la [Commission Données](#).

Quatre axes du mandat sur six sont d'ores et déjà traités, dont l'élaboration des géostandards [SCOT](#) et PSMV, la révision mineure du [géostandard SUP](#) et la maintenance évolutive de l'ensemble des standards et des [consignes de saisie de métadonnées](#) associées. Ce point comprend : amélioration des plans de secteurs ; prise en compte des annulations partielles ; codification ; symbolisation ; implémentation des pièces écrites territorialisées et révision des CSMD.

Désormais la dématérialisation accède à un certain niveau de maturité en couvrant l'ensemble du périmètre DU & SUP après une douzaine d'années de travaux assidus afin de respecter l'échéance du 1er janvier 2020 imposée par [l'ordonnance](#) sur la création du [Géoportail de l'urbanisme](#).

Un nouveau chantier important a démarré (axe 5 du mandat) visant la standardisation de l'implémentation informatique du règlement d'urbanisme (le règlement écrit) afin de faciliter à la fois sa consultation par les internautes et permettre des exploitations par des applications tierces, que la lecture d'un document pdf d'un seul tenant n'autorise pas aujourd'hui (cf [compte-rendus précédents](#), et le [compte-rendu du SG6](#) de l'après-midi)

La maintenance évolutive des géostandards, l'assistance technique et métier (urbanisme) aux utilisateurs restent les priorités. La révision plus en profondeur du géostandard SUP pourra également être envisagée.

Compte tenu du fait que la gestion de l'historique n'est pas gérée par le standard CNIG PLU (en tant que format d'échange, la philosophie demeure « annule et remplace ») et qu'il n'est pas souhaitable de proposer plusieurs profils concurrents pour un standard réglementaire, la définition d'un profil « relationnel » (axe 6 du mandat) se réduit pour l'heure à l'identification unique et universelle des objets d'urbanisme (i.e : y compris entre document d'urbanisme différents, cf. §3.1).

Décision / Actions

- *Présentation du bilan du GT DDU à la prochaine Commission Données du CNIG (A. Gallais sous contrôle de P. Lory Conseiller géomatique de la DGALN et pilote du GT DDU)*
- *P. Barrillé présentera au prochain GT DDU une solution de gestion interne des attributs pour en simplifier la gestion en amont de la transmission au standard CNIG PLU.*

3. Maintenance évolutive des géostandards

1) Identification unique des objet d'urbanisme (A. Gallais)

L'expression des besoins au précédent GT CNIG DDU avait permis d'établir que : « le géostandard CNIG constitue un format d'échange et de stockage. A ce titre il n'est pas conçu et ne peut pas répondre aux besoins de gestion et/ou d'exploitation interne de document d'urbanisme. En particulier, l'historique n'est pas géré. Le standard offre uniquement des « clichés » des documents d'urbanisme aux dates d'approbation, et leur historique n'est pas géré autrement que selon le mécanisme « annule et remplace ». A ce titre, il est recommandé aux collectivités de conserver les versions successives des documents d'urbanisme (à l'instar des pratiques d'archivage des PLU papier). »

Cependant, outre l'unicité interne à un document d'urbanisme, le besoin de pouvoir assurer l'assemblage de documents d'urbanisme à des échelles supra-communales, par exemple au sein d'une IDG, requiert une identification unique qui n'est actuellement pas assurée par l'implémentation décrite au §5.2 du géostandard, qui autorise à deux objets zonages issus de deux PLU différents de posséder le même identifiant.

Le précédent GT DDU a donc décidé d'améliorer l'implémentation de l'identifiant d'objet, en incluant le radical IDURBA (*i.e. code INSEE / SIREN concaténé à la DATAPPRO*) dans l'identifiant d'objet afin d'assurer son unicité.

Un zonage actuellement identifié <type d'objet><compteur> deviendra : <IDURBA>_<type d'objet><compteur>.

Par exemple : l'objet ZO112 deviendra 44712_PLU_20041103_ZO112 qui identifiera le zonage n°112 du PLU (approuvé le 3 novembre 2004) de la commune de code INSEE 44712. Cette valeur est portée par l'attribut LIB_IDZONE.

Ces prescriptions ont été intégrées dans le modèle conceptuel graphique (§3.1), la définition de chaque table géographique (§3.2) ainsi qu'au §5.2, avec des exemples, en vue de la prochaine révision du géostandard PLU/CC.

Remarques :

- Le GT CNIG DDU ne remet pour l'heure pas en cause le fait que l'identifiant ID<type d'objet> reste optionnel, et de ce fait préfixé par LIB_, par exemple : LIB_IDZONE pour la table des zonages.

- Le radical <IDURBA> est bien celui en vigueur pour chaque nouvelle version du document d'urbanisme.

2) Prise en charge améliorée des pièces écrites territorialisées

(Voir la [présentation](#) et la [proposition](#) de L. Lemaire)

Suite à la présentation du Grand Lyon au précédent GT DDU (cf. [CR précédent](#)) il était convenu que des évolutions du géostandard s'imposaient pour prendre en compte certaines spécificités des PLUi de grandes métropoles, en particulier le nouveau concept de pièces écrites territorialisées, permettant de consulter les pièces écrites relatives à une large portion et non à l'intégralité du territoire couvert par le document d'urbanisme.

L. Lemaire a élaboré une solution qui s'écarte le moins possible du modèle CNIG et de l'implémentation informatique actuelle des pièces écrites, et qui n'impose aucune reprise de données.

La proposition consiste à ajouter un nouveau type d'objet « prescription » 97-00 pour le cas général (et 97-01 pour le cas particulier du plan de secteur) pointant via l'attribut NOMFIC vers le fichier pdf correspondant à la pièce écrite territorialisée.

La question se posait de savoir si la codification 97_00 apparaissait dans le nom de fichier pdf : le GT DDU s'y montre favorable.

Décision / Actions

- *Ajout des codes 97_00 dans les noms de fichier des pièces territorialisées et ajout d'une mention aux OAP thématiques dans le descriptif du code 97-01 (L. Lemaire)*

- *Création d'un jeu-test à destination des équipes de développement du GPU (L. Lemaire)*

- *Intégration de la proposition dans le projet de géostandard CNIG PLU v2017c (A. Gallais et L. Lemaire)*

4. Expression des besoins du projet GPU

Les besoins pour le projet GPU sont présentés par P. Capart et J. Benchetrit.

1) L'équipe projet GPU souhaiterait une vérification de la conformité de la configuration du validateur GPU par rapport aux géostandards PLU, PLUi, CC, SCOT et SUP.

J. Benchetrit signale que les paramètres de configuration sont accessibles à cette page : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/standard/> et qu'ils peuvent être exportés dans un tableur si nécessaire.

O. Dissard rappelle que cette opération, aussi nécessaire soit-elle, porte sur un validateur GPU qui actuellement vérifie uniquement le critère de cohérence logique des données géographique ainsi que la présence de certaines pièces écrites obligatoires, il ajoute que « *validation ne vaut pas qualification des données* ». Les documents d'urbanisme publiés dans le GPU sont aujourd'hui non qualifiés, en dehors de la validation GPU et du contrôle visuel opéré par la collectivité territoriale avant publication.

2) Des besoins sont également exprimés concernant la symbolisation (cf ci-dessous §5)

Décision / Actions

- Vérification des paramètres du validateur, lorsqu'ils auront été actualisés : l'IGN donnera le feu vert... (M. Tanneau pour la phase d'instruction et le cahier de recette, avec V. Rouillard, P. Capart)

5. Propositions de symbolisation basées sur le standard v2017

Le sous-groupe de travail SG5 « spécifications de symbolisation » s'est constitué autour de M. Tanneau avec P. Barillé, en lien étroit avec le projet GPU.

Les spécifications de symbolisations sont désormais achevées et disponibles sur l'[espace de partage du SG5](#) et illustrées par une [cartographie dynamique exemple sur le territoire de Nice](#). Les fichiers .style correspondants sont dédiés aux produits ESRI. L'implémentation a également été réalisée en SLD sous Geoserver pour le support du géostandard v2017b dans le GPU.

Dans le cadre des tests du projet de géostandard PSMV mené par le Grand Besançon, N. Thureau a développé la bibliothèque de symboles PSMV conformes à la légende nationale des PSMV dans le format .STYLE, et l'a transmis à M. Tanneau.

Le GT DDU souhaite que cette bibliothèque soit partagée et convertie dans des fichiers de symbolisation (QML, SLD) pour les outils libres.

A. Gallais a présenté au GT DDU une ébauche du [document de présentation](#) destinée à être largement amendé, complétée... Sa vocation est de présenter les spécifications de symbolisation à l'utilisateur et de rassembler toutes les ressources utiles. Des hyperliens pointent en particulier vers les bibliothèques de style existantes ou à venir...

Le [document de présentation](#) a été relu par M. Tanneau. Ce document reste en attente des remarques et propositions d'améliorations du sous-groupe « Symbolisation ».

M. Tanneau a intégré les spécifications propres aux PSMV dans [un document spécifique](#), et elle a produit la bibliothèque de symboles au format propriétaire .STYLE. Les symboles communs avec le PLU renvoient vers les spécifications de symbolisation des PLU .

L'équipe projet GPU souhaite la mise à disposition de fichiers de symbolisation au format .qml sur le site du CNIG. A Gallais constate que la production de .SLD / .QML s'est interrompue au départ de L. Gondol du projet GPU. Le CNIG ne dispose pas de ressources propres et ne peut s'appuyer que sur une reprise de l'action par l'équipe projet GPU et/ou sur la communauté des utilisateurs pour les produire et les partager.

Décision / Actions

- Chacun est invité à relire et compléter le [document de présentation](#) dans l'objectif d'ajouter toute préconisation ou information utile à la symbolisation.

- M. Tanneau et le M-C. Nardin recensent les postes de légendes nécessitant une

harmonisation de symbolisation entre PLU et PSMV.

- C. Villotta teste les spécifications de symbolisation en les appliquant au PLUi de la Rochelle.

6. Points divers

M. Tanneau (Esri France / arcOpole) porte à la connaissance du GT CNIG DDU les soucis rencontrés par les utilisateurs du produit d'intégration des données (PCI Base) édité par 1Spatial en ce qui concerne l'intégration des documents d'urbanisme téléchargés depuis le GPU pour « arcOpole PRO ». Le validateur GPU s'avère en effet beaucoup plus permissif (cf. remarque sur la qualification au §4.1) que PCI Base. En conséquence PCI Base rejette l'intégration de documents d'urbanisme que le validateur n'avait pas bloqué en amont, ce que les utilisateurs éprouvent quelques difficultés à comprendre...

Le problème s'avère récurrent pour les SUP, certaines ayant par exemple été intégrées dans le GPU sans leur générateur.

Le sujet est donc celui de la qualité et la qualification des données publiées sur le GPU.

A. Gallais admet que le GT DDU fasse écho de cette situation mais souligne que la question relève moins du GT DDU et des standards d'urbanisme (qui disposent de spécifications de qualité précises), que du projet GPU lui-même pour le fonctionnement du validateur, et du [GT CNIG QuaDoGéo](#) pour ce qui relève de la problématique générale de la qualification des données géographiques. P. Capart rappelle que dans la phase actuelle l'enjeu du GPU réside dans sa montée en charge sans trop chercher à contraindre l'intégration des documents d'urbanisme et des SUP. J. Benchetrit ajoute que le Projet GPU prévoit de renforcer les contrôles opérés par le validateur GPU.

[Hors réunion, par courrier précédant le GT DDU :] F. Touyaa témoigne que « certains champs ne sont pas remplis et qu'il faudrait à minima un contrôle topologique renforcée sur les zonages : recherche de discontinuités et de superposition ».

Il rapporte que les collectivités rémunèrent les bureaux d'études sous condition d'un rapport de conformité du GPU or une récente expérience a montré que l'on peut obtenir un rapport de validation GPU conforme pour des données de mauvaise qualité.

Par exemple, un bureau d'études avait superposé des zonages sans les découper. Au final, certaines parcelles se superposaient à trois zonages d'urbanisme.

F. Touyaa souligne les conséquences de cette piètre qualité de numérisation autorisée par la permissivité actuelle du validateur GPU sur les applications aval au GPU, telles que l'application du droit du sol (ADS), la consultation et exploitation du règlement, etc..

Décision / Actions

- Relai de ces difficultés et témoignages au projet GPU pour recherche d'actions correctives (P. Capart et J. Benchetrit)

- Présentation du cas au [GT CNIG QuaDoGéo](#) (1Spatial)

7. Réunion du SG6 « Structuration du règlement d'urbanisme »

La réunion du sous-groupe « Structuration du règlement d'urbanisme » s'est tenue l'après-midi à la suite du GT DDU et elle a notamment été l'occasion pour l'IGN de présenter [le projet SimPLU](#). Lire le [compte-rendu dédié](#).